

quefois deux, et très souvent point du tout; des sept vaisseaux actuellement à Macao, trois seulement ont été expédiés d'Europe, un freté par les François et trois autres sont expédiés par les Anglois qui ont fourni les fonds partie à la grosse, partie à fret, et partie en action d'intérêt, le huitième attendu de Manille est freté par les François.

D'ailleurs la situation des François à Canton, fonctionnaires ou marchands, n'était rien moins que claire; la factorerie française avait été cédée à la Compagnie impériale (autrichienne) par notre vice-consul Vieillard, qui n'en était nullement dépositaire et me paraît avoir été un fort vilain monsieur. D'Entrecasteaux constata qu'il ne restait rien dans la caisse du consulat de Canton. Vieillard déclarait, au 15 janvier 1787, qu'il était « créancier pour ses dépenses jusqu'au 15 février d'une somme de dix-sept cent quarante-quatre livres 16 sous 9 deniers ». Notre consul s'entendait secrètement avec Pan Ke Koua, et l'absence seule de preuves authentiques empêcha d'Entrecasteaux de porter plainte contre cet agent. D'Entrecasteaux avait dû se renseigner sur le prix de deux glaces arrivées sur la *Dryade* et vendues aux mandarins pour être envoyées en présent à la Cour de Pe-King. Or il semblerait que Pan Ke Koua aurait mis d'Entrecasteaux au courant de certains agissements de Vieillard. Il serait parvenu à sa connaissance que les deux glaces envoyées de France en 1783 et qui sont portées sur le compte de 1784 pour 11,416^{ll} ont été payées en Chine 81,000^{ll}. Sur le même compte, il est porté 44,012^{ll}, 14^s comme remboursement au Cohang pour avoir été reçu de trop sur le prix des gravures représentant les Victoires de l'Empereur. M. d'Entrecasteaux a des raisons de croire que ce remboursement n'a pas eu lieu ;